

FICHE PROJET · REBOISEMENT

Le bois de la Chartreuse

Montmançon · Côte-d'Or (21)



Le bois de la Chartreuse est une jeune chênaie de 5 hectares en Côte-d'Or, née d'un projet de reconstitution forestière labellisé Label Bas-Carbone en 2023. Une seule essence, le chêne sessile, l'arbre des forêts de plaine de Bourgogne ; le dossier prévoit 6 500 plants.

SURFACE

5 ha

reboisés

PLANTS

6 500

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU**858 t**

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2023

le 11 septembre

Le projet

SITUATION DE DÉPART

Un peuplement forestier en dépérissement.

Le projet reconstitue la forêt selon la méthode « Reconstitution de peuplements forestiers dégradés » du Label Bas-Carbone.

Il plante du chêne rouvre.

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE	Reboisement
DURÉE	30 ans

L'ESSENCE PLANTÉE

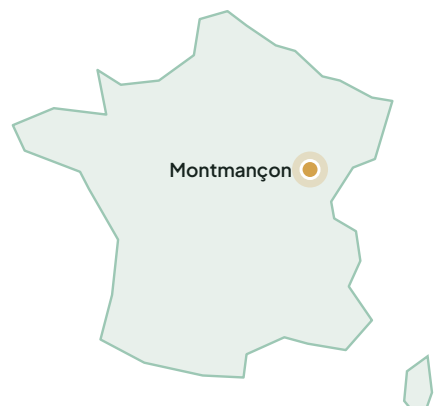


Chêne rouvre / sessile

Quercus petraea

Photo : KaiBorgeest, CC BY 4.0, via Wikimedia Commons

OÙ SE TROUVE LE PROJET



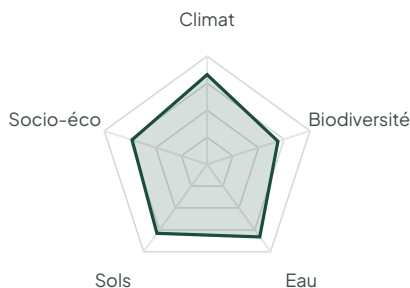
COMMUNE
Montmançon

DÉPARTEMENT
Côte-d'Or (21)

RÉGION
Bourgogne-Franche-Comté

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Score global **77** sur 100

Climat

83 / 100

Les 858 tonnes de CO₂ attendues reposent sur un seul arbre, le chêne sessile, dont le bois dense stocke durablement le carbone.

Biodiversité

69 / 100

Une chênaie de plaine est l'un des milieux forestiers les plus riches de Bourgogne : le chêne sessile y accueille de très nombreuses espèces d'insectes, de lichens et...

Eau

83 / 100

Le dégagement manuel de l'été 2023 a gardé une végétation basse entre les lignes : le sol n'est jamais nu, ce qui freine le ruissellement sur les 5 hectares reboisés.

Sols

79 / 100

Le broyage puis le travail du sol ont préparé la plantation sans exporter la matière organique : les débris broyés restent sur place et nourrissent le sol de la future...

Socio-économique

73 / 100

Préparation du sol, plantation, protection et dégagement manuel : quatre chantiers successifs confiés à des entreprises de travaux forestiers, pour une chênaie qui...

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

0,4 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 0,4 année de travail forestier à temps plein (entre 0,3 et 0,6), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoisements, élagages) : **0,4 ETP-année (entre 0,3 et 0,6)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **35 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **0 heures** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans, vers 172 ans), non comprise ci-dessus : **0,8 ETP-année (entre 0,5 et 1,5)** · Total, y compris l'exploitation du bois à terme : **1,2 ETP-année (entre 0,8 et 2,1)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011-2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ÷ 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD

6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 5 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD

12

Consommation et production responsables

Les 6 500 arbres prévus sur 5 ha formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la durée du projet.

ODD

13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 858 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

ODD

15

Vie terrestre

Ce projet de 5 ha à Montmançon recrée un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les massifs existants, enrichissement de la...

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

11 septembre 2023

Labellisation

Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.

5 avril 2023

Dépôt du dossier

Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...

13 octobre 2022

Plantation inscrite au dossier

Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.

9 février 2022

Notification du projet

Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

EN IMAGES



COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 11 septembre 2023 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.

Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-de-la-chartreuse

Synthèse de la page publique du projet - état au 19 octobre 2026 - Stock CO₂ - empreinte 278E F537 9F59 77E7